



NOMBRE DE CONSEILLERS

ELUS : 11
EN FONCTION : 11
PRESENTS : 6
VOTANTS : 8
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0
POUR : 8

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE MIZOËN**

L'an deux mille vingt-cinq, le 27 mai, à 17 heures, le Conseil Municipal de la commune dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. MICHEL Bernard, Maire.

Date de la convocation : 20 mai 2025

Étaient présents : (formant la majorité des membres en exercice)
MICHEL Bernard, DEUIL Florence, PINATEL François, PHILIPPE Francine, GIRAUD Roger, VINCENT Denise

Étaient excusés : JOUANNEAU Fanny, JOUANNY Michèle (pouvoir à MICHEL Bernard), SAUNIER Jean-Marc (pouvoir à PHILIPPE Francine),

Étaient absents : VENERA Christophe, BERARD Guy

PINATEL François a été nommé secrétaire de séance.

Délibération n° 2025/37 : Subvention aux associations et sportifs de haut niveau

Vu le code général des collectivités locale, notamment l'article L2121-29,

Monsieur le Maire expose à l'assemblée les demandes de subventions déposées par les associations :

Associations	Proposition de subvention
La maison des Marmottons	1 000€
Festival des randonnées musicales du Ferrand	500€

En outre, il informe l'assemblée que deux jeunes sportifs habitants la commune l'ont sollicité pour bénéficier d'une aide financière pour la pratique de leur discipline à haut niveau. Les deux sportifs performant en snowboard au sein du ski club des Deux Alpes et sont inscrits sur la liste sportifs Collectifs nationaux du Ministère des Sports :

Sportif	Proposition de subvention
ULIANA Margot	2 000€
FAIVRE Elouan	2 000€

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

APPROUVE l'octroi des subventions aux associations et sportifs de haut niveau pour les montants susvisés.

DIT que ces subventions seront versées au titre de 2025.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'attribution desdites subventions.

Fait et délibéré en Mairie, le jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Certifié conforme par Monsieur le Maire,

Le Maire,
Bernard MICHEL



Date de dépôt en Préfecture : 28 MAI 2025
Date de publication :